

Un plan d'investissements 2021-2024

Présidé par le maire Jean-Luc Lentier, le dernier conseil municipal a vu l'approbation des comptes administratifs et de gestion 2020.

La présentation aux élus municipaux des comptes administratifs et de gestion 2020 de la commune a fait l'objet d'une présentation détaillée par le DGS François Cantarel. La section de fonctionnement fait ressortir un niveau de dépenses de 886.203 € et de recettes de 1.036.055 €, soit un résultat de + 149.851 € ; à l'investissement des crédits utilisés à hauteur de 456.753 €, soit un résultat de + 284.857 € et un reste à réaliser de 368.660 €.

L'exercice fait ressortir un excédent de fonctionnement de 149.851 € qui sera affecté au budget primitif 2021 et, à l'investissement, un reste à réaliser de 368.660 €.

Le maire a souligné que, pour la première fois dans l'histoire de la commune, les produits de la section de fonctionnement ont dépassé le million d'euros, ce qui a procuré un autofinancement jamais atteint de l'ordre de 150.000 € reporté sur



DES ÉCHANGES AUTOUR DES PROJETS. Le dernier conseil municipal a été particulièrement interactif avec une collégialité affichée afin d'apporter des réponses au cours du débat.

l'exercice 2021.

La préparation d'un plan pluri-annuel d'investissements a été évoquée.

Voirie, habitat, nouvelles énergies...

Dans un premier temps, cela s'est traduit par une présentation au conseil de l'état d'avancement des réalisations et des projets par les quatre adjoints au

maire, chacun dans leur domaine de compétence.

Dans un second temps, un programme pluriannuel d'investissements comportant trente-six propositions ciblées a été remis en séance.

Ont été identifiés des opérations de voirie, des travaux de réhabilitation de bâtiments communaux, des projets par nature permettant de renforcer l'habitat, les commerces, l'attractivité touristique, d'agir sur l'environnement et les nouvelles énergies. Un travail

collégial permettra d'établir un calendrier glissant sur la période 2021/2024 pour valider cette banque de projets.

Cette année, 2021 verra l'aboutissement de plusieurs opérations qui ont mobilisé 1.300.000 € de financement : livraison de la dernière tranche (six logements) de la Cité des aînés « résidence de l'Orée du bois » et de sa maison commune et d'activités partagées « la Maison du bien-vivre ». Ouverture de la microcrèche d'une capacité de dix places lors

du quatrième trimestre. Positionnement de l'agence postale communale et de la médiathèque au nouveau centre bourg. Réalisation par la Caba d'un sentier musical pour l'été, le long du « chemin du Prince ». Réaménagement et mise aux normes du terrain de football au deuxième semestre. Reprise du programme d'amélioration de la voirie communale.

Au fil des dossiers. Aménagement de la maison commune de la cité des

âinés dont les dépenses sont estimées à 103.402 € (accès voirie ERP, mobiliers et équipements intérieurs).

Relais TV et Télécom

Le conseil sollicite une subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local dans le cadre du Plan de relance pour permettre la réalisation de ces travaux en 2021.

Suite à deux départs à la retraite prévisibles cette année, une convention de prestations de services avec le CDG 15 sera signée pour mener à bien une procédure de recrutement.

Renégociation du bail signé en octobre 1994 avec Télé Diffusion de France (TDF) concernant l'occupation de relais TV et Télécom sur le site de Brouzac. Une convention avec la société SASU JFG Consulting sera ratifiée en sa qualité d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les réseaux de télécommunications. ■

Désignations. Philippe Zénon (titulaire) et Christelle Chastel (suppléante) représenteront la commune au conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance du bassin d'Aurillac.